



CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT

SÉANCE DU MARDI 7 JUILLET 2026

Le 7 juillet, à 19 heures, les membres du conseil du 8^e arrondissement se sont réunis salle des Conférences et ont délibéré. Le jour de cette séance, 8 membres du conseil d'arrondissement étaient en exercice.

Membres présents :

- Mme Catherine LÉCUYER
- M. Éric SCHAH
- Mme Stéphanie MAMAN
- M. Erwan LECLERC
- Mme Laurence RIOT LAMOTTE
- M. Ronan GUÉVEL
- Mme Théa FOURDRINIER

Madame la Maire ouvre la séance à 19h, sur l'ordre du jour prévu par les convocations.

Ordre du jour

08 2026 27

Désignation du secrétaire de séance

08 2026 28

Approbation du budget supplémentaire 2026 de l'état spécial de la mairie du 8^e arrondissement

.....

Mme LÉCUYER

Ce conseil d'arrondissement est exceptionnel car il est dédié à une seule délibération : l'approbation du budget supplémentaire 2026 de l'état spécial de la mairie du 8^e arrondissement

1^{er}/08 2026 27

Désignation du secrétaire de séance

Mme LÉCUYER

Je propose Erwan LECLERC. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

À l'unanimité, Erwan LECLERC est désigné secrétaire de séance

2^e/08 2026 28

Approbation du budget supplémentaire 2026 de l'état spécial de la mairie du 8^e arrondissement

M. SCHAHL

Ce budget supplémentaire n'est pas une refonte de nos priorités, il est un ajustement pour garantir la continuité opérationnelle du service public de proximité. Pour mémoire, les crédits votés au sein de l'état spécial du 8^e arrondissement sont à 80% destinés à assurer le fonctionnement quotidien de 46 équipements publics, crèches, halte garderies, écoles, bibliothèques, gymnase, conservatoire, centre d'animation, espaces verts, la mairie elle-même.

Lors du Conseil d'arrondissement du 2 juin dernier, nous avons adopté le compte de gestion 2025 avec un résultat de clôture de 226.000 euros qui se décomposait de 180.000 euros en fonctionnement et 46.000 euros en investissement.

Notre budget supplémentaire reporte de plein droit le solde d'exécution dégagé. Cela signifie 46.000 euros en investissement et 180.000 euros en fonctionnement qui se décomposent entre l'animation (62.000 euros) et la gestion locale (118.000 euros).

Il ne s'agit pas d'une manne supplémentaire. On déplace ces montants de 2025 à 2026, cela signifie qu'ils ont été exécutés en 2026, ce qui est le cas pour l'essentiel d'entre eux. En 2026, ces crédits ont été engagés à hauteur de 97%. Il n'y a que 6000 euros libres d'emploi.

Ce budget supplémentaire est aussi l'occasion d'approuver une dotation complémentaire de gestion locale. Malheureusement, plus de 75% de cette dotation est destiné à payer les fluides des équipements pour 235.000 euros.

Seuls 67.000 euros correspondent à un accord entre la mairie de Paris et nos demandes pour accomplir des missions qui relèvent des prérogatives de notre arrondissement.

60.000 euros, c'est moins de 2 euros par habitant.

Les 67.000 euros se décomposent de la manière suivante :

- 29.000 euros pour un nouveau marché de délégation de service public pour le centre d'animation
- 23.000 euros pour le financement du poste d'éducateur canin de l'expérimentation du parc Monceau
- 8.000 euros de consommation d'eau

- 7.000 euros pour le transport de repas pour la halte garderie Florence

Malgré la modestie de nos requêtes, la mairie centrale a refusé la dotation relative à la plateforme « le 8^e vous informe » afin d'améliorer l'information des résidents. C'est regrettable car cette plateforme est nécessaire pour nos aînés et nos familles.

En prenant exemple de la canicule, nous aurions été ravis de mieux informer les personnes de l'existence des lieux rafraichis. C'est d'autant plus regrettable que d'autres arrondissements ont obtenus les crédits pour réaliser cette plateforme.

A l'inverse, 2 catégories d'achat était affectées à la mairie du 8^e en 2025 qui sont rebasculées en dépenses centrales : 19.000 euros en dépenses horticoles de Rungis et des petites fournitures de magasin central.

Au total, le budget primitif était de 2.714.000 euros. Le budget supplémentaire du 8^e arrondissement est donc de 509.000 euros, soit 226.000 euros de reports de crédits, 283.000 euros de dotation de gestion locale supplémentaire et moins 19.000 euros de transfert vers le budget central.

Mme FOURDRINIER, vous vous êtes offusquée sur les réseaux sociaux que le conseil d'arrondissement ne votait pas votre vœu sur le maintien du nombre de places dans les écoles du 8^e arrondissement. Nous avons répondu qu'il ne fallait pas voter des vœux mais des crédits.

Puisque vous êtes la représentante d'Emmanuel GRÉGOIRE dans notre arrondissement, vous pourrez lui rapporter que nous n'avons pas besoin pour nos écoles de vœux de papier mais de monnaie.

Nous avons besoin de payer l'électricité, les climatiseurs, les repas. Donc nous voterons ce budget supplémentaire car il faut bien payer les créances mais n'oublions pas qu'il représente l'équivalent de 1,90 euros par habitant du 8^e.

L'argent existe. Hier, à la 3^e commission du Conseil de Paris, on a voté 195.000 euros de subvention pour le partage de l'espace public entre la police municipale et les habitants. Si on arrive à trouver 195.000 euros pour ce type d'action sans doute essentielle, je suis certain qu'on pourra trouver quelques euros pour notre arrondissement et je sais que vous ferez remonter notre demande.

Mme FOURDRINIER

Concernant le vœu qui n'a pas été voté au dernier conseil d'arrondissement, l'idée était d'afficher un soutien unanime de notre arrondissement. Je déplore l'absence de ce soutien.

Dans mes considérants ni lors du dernier conseil d'arrondissement, je n'ai pas dit que vous ne vous étiez pas mobilisés contre les fermetures de classes.

Je souhaitais, parce que cela m'a été demandé par les parents d'élèves, afficher un soutien unanime de la mairie du 8^e arrondissement. Mais je pense qu'à l'avenir on pourra trouver un accord.

En ce qui concerne les moyens financiers de la ville, vous avez été les premiers pendant la campagne électorale à déplorer la gestion des finances de la ville et à dire qu'elles n'étaient pas illimitées.

Vous savez bien qu'il y a des arbitrages qui ont été faits et que je soutiens pleinement. Sachez que les écoles publiques sont une priorité pour nous.

M. SCHAHL

Nous voterons vos délibérations pour financer les écoles. Pour donner juste un exemple, j'ai fait voter avec la région Île-de-France une subvention de 163.000 euros pour le lycée Chaptal. C'est concret. Ce que je regrette, c'est l'absence de moyens alloués par la ville pour nos écoles alors qu'on finance

195.000 euros pour le partage de l'espace public entre la police municipale et les habitants. C'est une question d'arbitrage.

On ne conteste pas le fait de dépenser de l'argent public, c'est le rôle d'une collectivité et elle doit le faire à bon escient. Quand vous nous demandez de voter un vœu pour le lycée, nous vous disons de voter des crédits. Il suffit de nous les proposer et nous les voterons.

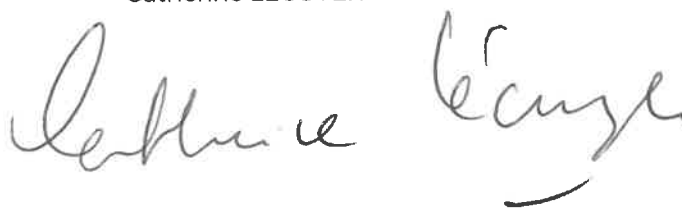
La délibération 08 2026 28 est votée à l'unanimité.

Mme LÉCUYER

Je signale demain matin la réouverture de l'expérimentation de l'espace canin au parc Monceau. Bel été à toutes et tous. Merci.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme LÉCUYER lève la séance du conseil du 8^e arrondissement, à 19h15.

Catherine LÉCUYER

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Catherine Lécuyer', with a stylized flourish at the end.